**MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE**

---

**AVIS PUBLIC – DÉROGATION MINEURE LOT # 5 158 578 (116-A, CHEMIN SAINT-ANDRÉ)**

Est par la présente donnée que le comité de démolition de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle à autoriser une nouvelle demande de démolition d'immeuble lors de la séance du comité de démolition du **29 septembre 2025.**

---

**Nature et effets :**

- Démolition d'un immeuble se trouvant dans l'inventaire patrimoniale régionale construit avant 1900.

**CONSIDÉRANT** que l'avis de tenue de consultation publique dans le bulletin municipal et sur internet. (145.6, LAU)

**AVIS** est, par la présente, donné par le soussigné :

**QUE** conformément au règlement relatif à la Démolition d'immeubles (numéro 201) quiconque désire s'opposer doit formuler un avis d'opposition adresser à la direction avec le ou les motifs dans un délai de 30 jours suivant la publication de cet avis :

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance à laquelle cette demande sera traitée ou sur demande à sleblanc@mun-sbdl.ca.

Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle, ce 17e jour du mois de d'octobre 2025.

Stéphanie Leblanc

Stéphanie Leblanc

Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Stéphanie Leblanc, à Saint-Bernard-de-Lacolle, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, *ci-haut, en affichant une copie sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville à l'extérieur ainsi que sur le site Internet de la Municipalité, endroits désignés par le règlement 211.*

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce le 17e jour du mois de d'octobre 2025.

Stéphanie Leblanc

Stéphanie Leblanc

Directrice générale et greffière-trésorière